



UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19
Mail : cgtsante04@gmail.com



Digne les Bains, le 3 février 2016

La justice de classe a frappé : Les Syndicalistes de Goodyear ont été accusés de la « séquestration » en 2014 de deux cadres de l'usine de pneumatiques qui sera fermée quelques temps après. La justice a osé condamner à 24 mois de prison dont 9 mois ferme huit ex-salariés de Goodyear Amiens qui défendaient les emplois, leur usine et le travail de centaine de salarié-e-s. Ces militants stigmatisés, sont traités comme de véritables criminels de droit commun.

En novembre 2015, les dirigeants de Goodyear impliqués dans ce conflit ont retiré leur plainte, mais le procureur de la République a décidé de poursuivre la procédure. Les mesures exceptionnelles adoptées pour cause d'état d'urgence créerait-elle un climat propice pour réprimer tout mouvement social ?

Les Salarié-e-s, syndiqué-e-s, militant-e-s, ne céderont à aucune intimidation ni menace, résisteront et combattront toutes atteintes aux libertés syndicales, toutes atteintes à la liberté de défendre et conquérir des droits sociaux !

La CGT Santé et Action Sociale des Alpes de Haute Provence réaffirme sa solidarité envers les salarié-e-s qui subissent la violence des décisions patronales et les procédures de la justice.

La CGT Santé et Action Sociale des Alpes de Haute Provence exige la condamnation de la violence sociale, celle des licenciements, du patronat, du gouvernement qui génèrent misère et précarité.

La CGT Santé et Action Sociale des Alpes de Haute Provence exige la relaxe pour les camarades de Goodyear et l'arrêt immédiat de toute criminalisation de l'action syndicale.

Le Jeudi 4 Février La CGT Santé et Action Sociale des Alpes de Haute Provence appelle :

- à soutenir les "Goodyear" lors de la grande manifestation qui se déroulera à Paris, place de la Nation à 11h00.
- à se rendre, nombreux dans le département, le jeudi 4 février à 18h00 à la bourse du travail de Château Arnoux pour la création du comité de défense de la liberté d'expression, de résistance et de soutien aux camarades.

Les libertés syndicales sont fondamentales, elles sont reconnues dans les textes et inscrites dans le préambule de notre constitution. Leur proclamation est certes essentielle mais la garantie de leur respect l'est tout autant.

Le dialogue social est indissociable de la démocratie sociale, l'Etat et ses représentants doivent le promouvoir et le conforter au travers leurs prises de positions et de leur implication dans les évolutions législatives, afin que tous les salarié-e-s puissent en bénéficier, quelle que soit la taille de leur établissement ou entreprise. Il en va de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels de tous. Mais il en va, aussi, de la démocratie car le droit d'expression, celui de s'organiser, de se défendre et d'être représenté doit être effectif pour chacune et chacun dans notre pays.

La CGT Santé et Action Sociale des Alpes de Haute Provence est persuadé qu'un dialogue social loyal, vivant et plus efficace permettra de répondre à la fois à une exigence démocratique et à une exigence d'efficacité. Il constitue une condition sine qua non à la performance sociale.

Motion à l'attention :

Des députés et du sénateur du département
Des Directrices et Directeurs d'établissements publics de Santé
De l'ARST 04